

MINISTERE DE L'AGRICULTURE  
DE L'HYDRAULIQUE ET DES  
RESSOURCES HALIEUTIQUES

-----  
SECRETARIAT GENERAL

-----  
DGRE-DGAEUE-SP PAGIRE-ONEA  
-----



BURKINA FASO

Unité- Progrès- Justice

**RAPPORT DES TRAVAUX DES GROUPES  
THEMATIQUES  
DE LA REVUE CONJOINTE 2011  
DU PN-AEPA ET DU PAGIRE**

**Groupe Thématique N° 2 :  
ASSAINISSEMENT**

Février 2011

## **SOMMAIRE**

<b>LISTE DES ABREVIATIONS .....</b>	<b>3</b>
<b>1 INTRODUCTION.....</b>	<b>4</b>
<b>2 ETAT DE MISE EN ŒUVRE DES MESURES PRIORITAIRES 2010 .....</b>	<b>5</b>
<b>2.1 Constats, analyses et recommandations.....</b>	<b>5</b>
2.1.1 Mesure prioritaire N° 4 : Etablir la situation de référence de l'accès à l'assainissement (EUE) d'ici fin décembre 2010 .....	5
2.1.2 Mesure prioritaire N° 5-b : Compléter la formation des points focaux pour la collecte des données de l'assainissement EUE dès 2010.....	5
2.1.3 Mesure prioritaire N° 10 : Diffuser la stratégie nationale d'opérationnalisation du volet assainissement du PN AEPA d'ici fin décembre 2010 .....	5
<b>3 ETUDE DE LA QUESTION PRINCIPALE 2011 .....</b>	<b>6</b>
<b>Stratégies à mettre en place pour une utilisation efficiente des fonds alloués l'assainissement familial.....</b>	<b>6</b>
<b>3.1 Sous thème N° 1 relative à la planification et programmation des ressources et des activités en 2011.....</b>	<b>6</b>
<b>3.2 Sous thème N° 2 : Opérationnalisation et à la mise en œuvre de la programmation .....</b>	<b>12</b>
<b>3.3 Sous thème N°3 : Mécanisme de suivi évaluation .....</b>	<b>14</b>
<b>4 MESURES A METTRE EN ŒUVRE AVANT LA REVUE 2012 .....</b>	<b>15</b>
<b>5 BILAN DES TRAVAUX DU GROUPE THEMATIQUE PENDANT LA REVUE 2011.....</b>	<b>16</b>

## **ANNEXES**

## LISTE DES ABREVIATIONS

ABS	Appui budgétaire sectoriel
ACF	Association Chant de Femmes
AFD	Agence française de développement
AEPHA	Alimentation en Eau Potable, Hygiène et Assainissement
AMBF	Association des Municipalités du Burkina
APS	Association pour la Paix et la Solidarité
ARBF	Association des Régions du Burkina
ATPC	Assainissement total piloté par les communautés
BAD-4R	
BM	Banque mondiale
CREPA	Centre Régional pour l'Eau Potable et l'Assainissement à faible coût
CSLP	Cadre Stratégique de lutte contre la Pauvreté
CVD	Conseil Villageois de Développement
DGACV	Direction Générale de l'Amélioration du Cadre de Vie
DGAEUE	Direction Générale de l'Assainissement des Eaux Usées et des Excrétas
DGRE	Direction Générale des Ressources en Eau
DRAHRH	Direction Régionale de l'Agriculture, de l'Hydraulique et des Ressources Halieutiques
ECOSAN	Ecological Sanitation
GT2	Groupe Thématique N°2
GIZ	Assistance technique Internationale allemande
IEC	Information – Education – Communication
INSD	Institut National des Statistiques et de la Démographie
KFW	
MAHRH	Ministère de l'Agriculture, de l'Hydraulique et des Ressources Halieutiques
OMD	Objectifs du Millénaire pour le Développement
ONEA	Office National de l'Eau et de l'Assainissement
ONG	Organisation Non Gouvernementale
ONU-HABITAT	
PCD	Plan Communal de Développement
PCD-AEPA	Plan Communal de Développement -Approvisionnement en Eau Potable et Assainissement
PHAST	Participatory Hygiene And Sanitation Transformation
PN-AEPA	Programme National d'Approvisionnement en Eau Potable et d'Assainissement
PSA	Plan Stratégique d'Assainissement
PTF	Partenaires Techniques et Financiers
SAF	Service Administratif et Financier
SanPlat	Sanitation Platform
SCADD	Stratégie de Croissance Accélérée et de Développement Durable
SP-PAGIRE	Secrétariat Permanent –Plan d'Action pour la Gestion Intégrée des Ressources en Eau
TCM	Toilette à Chasse Manuelle
UE	Union Européenne
UTC	Unité Technique Communale
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'Enfance
VIP	Ventilated Improved Pit

## 1 INTRODUCTION

Le Gouvernement du Burkina Faso a adopté en décembre 2006 le Programme National d'Approvisionnement en Eau Potable et d'Assainissement à l'horizon 2015 (PN-AEPA 2015) en vue d'atteindre les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) en lien avec le Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté (CSLP). Plusieurs cadres de concertation et de dialogue entre le Gouvernement et les PTF ont été créés dont la Revue conjointe annuelle et le Cadre Partenarial pour suivre l'avancée du PN AEPA et du PAGIRE et rechercher des mécanismes de financement conjoints. Ainsi, depuis la mise en œuvre du PN-AEPA, la tenue de trois revues conjointes et de plusieurs rencontres du Cadre partenarial ont permis de tirer quelques enseignements parmi lesquels l'importance de mieux préparer et organiser les travaux de la revue, la nécessité d'exécuter les recommandations et d'en assurer un suivi régulier entre chaque revue. Ces préoccupations ont conduit à proposer un certain nombre d'aménagements au sein du Cadre Partenarial (CaPa) dont l'un d'entre eux concerne la mise en place de groupes thématiques issus de la revue. Ces groupes ont été opérationnels tout au long de l'année afin d'assurer dans la continuité de la revue, un travail de veille permanent et de propositions notamment pour les recommandations de la revue conjointe 2010 ainsi que tout sujet en lien avec leur thématique.

Ainsi le groupe CaPa Assainissement s'est réuni cinq (5) fois tout au long de l'année 2010 et s'est attelé au suivi de l'état d'avancement des mesures prioritaires de la revue 2010 et proposer des recommandations de même que les TdR du groupe thématique assainissement pour la revue 2011.

Pour contribuer à l'atteinte des OMD en matière d'assainissement et dans la dynamique du lancement de la campagne nationale de plaidoyer et de mobilisation pour l'accès à un assainissement adéquat, l'Etat a consenti à mettre à la disposition du MAHRH à compter de l'année 2011 des ressources substantielles, en complément d'autres financements déjà acquis.

La question principale qui se pose au groupe thématique assainissement pour la revue 2011 est relative aux stratégies à mettre en place pour une utilisation efficiente des fonds alloués l'assainissement familial.

Pour apporter des réponses à cette question, le groupe a orienté ses réflexions sur trois sous thèmes à savoir :

- A. La planification et programmation des ressources et des activités en 2011 ;
- B. l'opérationnalisation et mise en œuvre de la programmation ;
- C. Le mécanisme de suivi évaluation.

Le présent rapport tente de répondre aux questions dégagées dans les TdR du groupe et propose quelques recommandations pour une utilisation efficiente des fonds alloués l'assainissement familial.

## **2 ETAT DE MISE EN ŒUVRE DES MESURES PRIORITAIRES 2010**

### **2.1 Constats, analyses et recommandations**

#### **2.1.1 Mesure prioritaire N° 4 : Etablir la situation de référence de l'accès à l'assainissement (EUE) d'ici fin décembre 2010**

Cette mesure a été partiellement réalisée au 31 décembre 2010. . La mise en œuvre de cette mesure a nécessité d'importants efforts de collaboration et de coordination entre la DGAEUE et l'INSD. En raison des coûts relativement élevés pour l'établissement d'une situation de référence au niveau de chaque commune, la dernière réunion du CaPa a adopté la proposition de l'établissement de la situation au niveau provincial. Le processus est engagé et à ce jour la formation des enquêteurs, des contrôleurs et des superviseurs se poursuivent. La finalisation du rapport de la situation de référence et la proposition du nouveau dispositif de suivi évaluation de l'assainissement sont prévues au cours du premier semestre 2011.

#### **2.1.2 Mesure prioritaire N° 5-b : Compléter la formation des points focaux pour la collecte des données de l'assainissement EUE dès 2010**

La mise en œuvre de cette mesure ne sera effective au cours du deuxième semestre 2011 après l'établissement de la situation de la situation de référence. Néanmoins des fiches de collecte de données qui serviront de base à l'élaboration de modules sont finalisées.

En perspective pour cette mesure, après l'établissement de la situation de référence il y aura:

- la définition et la mise en place du dispositif de suivi (responsabilité, périodicité);
- la finalisation des outils ;
- la formation proprement dite.

La DGAEUE devrait finaliser les outils et les modules de formation et réaliser les formations avant la fin du 3<sup>ème</sup> trimestre 2011.

#### **2.1.3 Mesure prioritaire N° 10 : Diffuser la stratégie nationale d'opérationnalisation du volet assainissement du PN AEPA d'ici fin décembre 2010**

Cette mesure a été partiellement réalisée. Treize (13) ateliers régionaux ont lieu du 06 avril au 05 mai 2010 au cours desquels les quatre (04) volets de la stratégie nationale d'opérationnalisation du volet assainissement du PN-AEPA et la PSNA ont été exposés et discutés.

Les documents de l'opérationnalisation la stratégie du volet assainissement du PN-AEPA ont été tirés en seulement 300 exemplaires alors que le Burkina comptait 351 communes.

Sous-mesure : Former les prestataires (notamment les ONG et associations) sur la promotion de l'hygiène et l'assainissement.

Pour ce qui est de la sous mesure « formation des prestataires » : l'appel d'offres a été infructueux. Le CREPA/RN est sollicité pour intervenir dans les régions.

En perspectives pour cette sous mesure, il y aura: La signature de contrat, Le démarrage des prestations et la mise en œuvre au cours de cette année 2011.

#### **2.1.4 Actions Prioritaires et stratégies pour la finalisation des mesures de 2010**

***Pour ce qui est de la mesure prioritaire N°4*** : La DGAEUE devra finaliser la situation de référence dans les délais en collaboration avec l'INSD et veiller à la définition et la mise en place d'un dispositif de suivi qui sera renseigné périodiquement.

***Pour ce qui est de la mesure prioritaire N°5-b*** : la DGAEUE devra finaliser tous les outils et les modules de formation et réaliser la formation des points focaux pour la collecte des données d'assainissement.

***Pour ce qui est de la mesure prioritaire N°10 et la sous mesure***: la DGAEUE devra respecter et suivre le chronogramme proposé. Aussi elle doit partager avec les autres membres du groupe thématique l'état d'avancement des activités au cours des travaux de la revue 2011.

### **3 ETUDE DE LA QUESTION PRINCIPALE 2011**

#### ***Stratégies à mettre en place pour une utilisation efficiente des fonds alloués l'assainissement familial***

#### **3.1 Sous thème N° 1 relative à la planification et programmation des ressources et des activités en 2011**

- ***Appréciation des zones proposées pour la mise en œuvre du projet pilote du financement du budget national : arguments du choix des 2 régions (Nord, Centre Est)***

Suite au lancement par S.E. Monsieur le Président du Faso, de la Campagne Nationale de Plaidoyer pour l'Assainissement, la contribution du budget national a été portée à environ 1 300 000 000F CFA pour l'exercice 2011 contre environ 600 000 000FCFA en 2010. Bien que ce montant soit inférieur aux prévisions annuelles du PN-AEPA, cet accroissement constitue un effort appréciable. En raison des contraintes liées au délai pour l'élaboration et l'adoption du budget national, les régions du Centre Est et Nord ont été proposées pour la mise en œuvre d'un projet pilote.

##### a. Constats

Ces régions ont déjà bénéficié des actions du PADSEAll (Programme d'Appui au Développement du secteur de l'Eau et de l'Assainissement), de l'ABS et des interventions de l'ONEA. Dans ces régions il existe déjà des maçons formés et des campagnes d'IEC ont été réalisées.

##### b. Analyses

L'existence d'activité déjà menées en matière d'hygiène et d'assainissement constitue un atout majeur pour la mise en œuvre de ce projet pilote.

Cependant le groupe a relevé plusieurs facteurs qui, s'ils ne sont pas bien suivis, pourraient constituer des risques, notamment :

- La non maîtrise du nombre et de la disponibilité effective de ressources humaines endogènes capables de soutenir le programme (maçons formés et équipés, hygiénistes ou relais communautaires, etc. ;
- L'insuffisance de la coordination entre les différents niveaux de mise en œuvre (national, régional, provincial, communal et communautaire);
- Le facteur de transport des matériaux (briques et dalles) par les ménages du chef lieu de commune au village doit être bien suivi afin d'éviter une marginalisation des plus démunis ;
- La fourniture de sac de ciment par les ménages pourrait être un grand défi pour certains ménages.

Il faut noter que la plupart des facteurs cités ci-dessus sont ressortis lors de la mission de terrain.

#### c. Recommandations

La DGAEUE devra assurer un suivi particulier de cette expérience en vue de minimiser l'effet des facteurs ci-dessus.

#### d. Mesures retenues

Faire un bilan régulier de la mise en œuvre du projet pilote de construction des latrines lors des rencontres du sous groupe 2 « Assainissement » et des réunions du CaPa.

- ***Quelle appréciation peut-on faire de la planification et de la programmation des activités en 2011, par rapport aux ressources financières allouées et aux ressources humaines disponibles dans les zones d'intervention ?***

#### a. Constats

### Programmation physique et financière

#### L'Etat et ses démembrements

- Projet pilote

Une mission d'information conduite par la DGAEUE s'est rendue en janvier 2011 dans les chefs lieu des sept (7) provinces bénéficiaires du projet pilote de construction de latrines et a informé les maires des communes et villages concernés. En fonction du budget alloué, vingt deux mille neuf cent quatre vingt (22 980) latrines ont été programmées dans 2 régions (Nord et centre est). Ces latrines ont été affectées aux communes des provinces concernées en tenant

compte du nombre de ménages. Il revient à la commune de faire le choix des bénéficiaires avec le quota correspondant.

Les responsabilités de chaque groupe d'acteurs ont été bien spécifiées dans une note technique. Les principaux acteurs sont : les services de l'Etat, les collectivités territoriales, les ménages, le secteur privé, les agents endogènes (maçons, hygiénistes).

- ABS (Appui Budgétaire Sectoriel)

Chacune des 13 régions bénéficie des fonds ABS pour la mise en œuvre des activités d'assainissement. Le budget prévisionnel pour l'assainissement est estimé à environ 1 505 405 000 FCFA avec 1 008 255 000 FCFA réservé à l'assainissement familial ; cette somme permettra de réaliser environ 14 880 latrines pour les ménages et prend en compte : l'IEC, la formation des maçons et hygiénistes, la prise en charge de la main d'œuvre des maçons et l'acquisition des matériaux de construction.

Une situation des ressources humaines pouvant supporter la mise en œuvre des activités n'est pas disponible dans toutes les régions

- BAD4R

Le budget prévisionnel 2011 prévoit le financement des activités d'assainissement dans les régions des Cascades, du centre-Ouest, du Centre-sud et du Sahel. Vingt mille cent (20100) latrines familiales devront être construites ; en 2011 il est prévu la construction de dix-sept mille cinq cent (17500) latrines. Le budget estimé inclut l'intermédiation (en cours), la formation de 600 maçons et des hygiénistes (activités non encore réalisées) et la construction des ouvrages.

- ONEA

Le financement pour l'assainissement couvre huit (8) villes disposant de PSA opérationnel. Ce financement provient de plusieurs sources (ABS, ONEA, KFW, AFD, BM, BAD). Des ressources humaines existent pour la mise en œuvre des diverses activités (intermédiation, confection de dalles, construction de latrine, suivi).

Pour 2011 il est prévu de réaliser 25000 latrines familiales.

**Les autres partenaires d'appui à travers des financements de projets.**

Les principaux partenaires sont présentés dans le tableau ci-après :

	<b>Acteurs</b>	<b>Sources de financement</b>	<b>Zones d'intervention</b>	<b>Activités planifiées en 2011</b>	<b>Budget prévisionnel annuel (en FCFA)</b>	<b>Stratégies de mise en œuvre</b>	<b>Ressources humaines disponibles</b>
Programme de coopération Burkina Faso/UNICEF 2011-2015	UNICEF et ONG partenaires	UNICEF	Les 20 communes du Plateau Central et les communes du Bam (Centre Nord)	Plaidoyer, intermédiation, formation des maçons, - construction d'environ 10.000 latrines familiales Suivi	375.000.000	Plaidoyer, Marketing social, accompagnement des ménages pour la construction des ouvrages, participation des ménages.	Points focaux communaux, cadres ONG, RH endogènes
	WaterAid et ONG partenaires	<ul style="list-style-type: none"> <li>- WaterAid</li> <li>- Union Européenne</li> <li>- Fondation Ensemble</li> <li>- Fondation RAIN</li> <li>- Fondation Conrad Hilton</li> <li>- Glows</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Régions du Centre, du Centre-est, du Centre-ouest, de la Boucle du Mouhoun, du Sud-ouest, de l'Est, du Nordet du Sahel</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Promotion de l'hygiène</li> <li>- Assainissement</li> </ul>	204 520 329	<p><b>Stratégies</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise en œuvre par les ONGs partenaires</li> <li>- Financement direct aux communes</li> <li>- Renforcement des capacités des ONGs partenaires et des acteurs locaux.</li> </ul> <p><b>Approches</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Assainissement Total porté par les</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Personnel de WaterAid</li> <li>- Personnel des ONGs partenaires</li> <li>- Mairies</li> <li>- Unités Techniques Communales (UTC) eau-assainissement</li> <li>- Communautés</li> <li>- Points focaux des</li> </ul>

						Communautés (ATPC) - Approche Basée sur les droits : Equité et Inclusion - Promotion de l'assainissement	services techniques étatiques (agriculture, Santé, Education) - Maçons locaux - Hygiénistes - CVD - Comités villageois
	Plan et ONG de mise en œuvre		<b>Région du Sud-Ouest, du Centre-Nord et du Centre-Est</b>	Réalisation de 530 latrines familiales	22 200 000		
SANIFASO : Amélioration durable de l'assainissement familial dans douze (12) communes du Burkina Faso	Eau Vive et partenaires	86.32% par UE	Centre-Ouest, Sud-ouest, Hauts Bassins.	Réalisation de 784 latrines familiales	32 810 444		
Projet d'Amélioration de l'Accès aux Services d'Assainissement Durable (PAASAD) dans les provinces du Kourittenga et du Bam	Plan International UK	89.69% par UE	Centre-Nord, Centre-Est	Construction de 900 latrines familiales	693 000 000		
Amélioration durable des conditions d'accès à l'assainissement et à la	DeutscheWethungerhile (ex-Agro	89.89% par UE	Haut bassin, Cascade.	Réalisation de 3000 latrines	563 244 038		

gestion des eaux usées et excréta dans la région des haut bassins du Burkina Faso.	Action Allemande)			familiales			
Appui à l'assainissement familial en milieu rural et renforcement de capacité des collectivités locales pour une gestion durable du secteur eau et assainissement dans les régions du plateau centrale et du centre ouest du Burkina Faso.	Association internationale des volontaires laïcs (LVIA)	90% par UE	Plateau-central, Centre-Ouest	Réalisation de 849 latrines familiales	668 744 650		
	PEA/GIZ	PEA/GIZ	<b>Région du sud-ouest</b> (dans 08 communes) <b>Région du centre ouest</b> Commune de Léo  <b>Activités WASH-United 2011</b>	Elaboration de 8 PCD AEPA  Elaboration de PCD AEPA  Sensibilisation en milieu scolaire à travers la méthode WASH-United planification 2011	36 000 000 F CFA  10 000 000 F CFA  26 000 000 F CFA	Bureau d'étude   En Appui à la DGAEUE	<b>Personnel PEA/GIZ</b>   <b>ATI Assainissement DGAEUE, Technicien polyvalent Assainissement, DGAEUE</b>

Le montant prévisionnel pour l'ensemble de ces partenaires est d'environ deux milliard de FCFA pour 2011. Les programmations sont faites en fonction des accords de projets. La mise en œuvre prend en compte le renforcement de capacité des ressources humaines pour l'exécution des activités conformément aux étapes de l'opérationnalisation de la stratégie d'assainissement (intermédiation, formation des agents endogènes, construction, suivi).

#### b. Analyses

Les disponibilités financières pour 2011 s'élèvent à plus de trois milliard de FCFA et couvrent toutes les régions. Ces financements permettront de réaliser au moins 54 000 latrines familiales. Cependant il faut noter deux facteurs majeurs limitatifs dans la mise en œuvre des activités de l'assainissement familial :

- une très faible connaissance en termes de programmation des financements et des interventions des différents acteurs (bailleurs et structures de mise en œuvre) ;
- une insuffisance de concertation des acteurs pour le développement de synergie d'actions favorisant la complémentarité pour la mise en œuvre des activités dans les zones d'intervention.

L'utilisation des bureaux d'étude, ONGs et Associations jugés par leur performance devrait permettre d'obtenir de bons résultats. Il est à noter aussi que certains acteurs ont des zones spécifiques d'intervention, ce qui ne permet pas de réduire les disparités entre les régions en termes d'accès à un assainissement adéquat.

#### c. Recommandations

- Asseoir une concertation véritable à tous les niveaux pour maximiser la synergie d'action, la complémentarité ;
- Donner une plus grande responsabilité aux communes dans la conception des projets, dans la programmation, la réalisation et le suivi des activités.
- Diversifier les zones d'intervention pour une répartition efficiente des ressources allouées au secteur de l'assainissement.

#### d. Mesures retenues

Promouvoir la synergie et la complémentarité des actions des différents partenaires intervenant dans les mêmes zones.

### 3.2 Sous thème N° 2 : Opérationnalisation et à la mise en œuvre de la programmation

- ***Quelle appréciation peut-on faire de la stratégie de mise en œuvre retenue par les partenaires pour la promotion et la réalisation des latrines familiales en terme i) de chronologie de l'intervention - schéma des différentes étapes - , ii) d'acteurs identifiés pour la mise en œuvre et leurs rôles – communes, maçons, hygiénistes, DRS, DRAHRH, ...- , iii) de méthodes et supports de communication, iv) de conditions à remplir par les futurs bénéficiaires, v) de renforcement de capacités des acteurs – formations, recyclages, - ....***

### a. Constats

Sur le terrain la stratégie de mise en œuvre pour la promotion et la réalisation des latrines familiales des différents acteurs se fait pour certains à travers des bureaux d'étude et pour d'autres à travers des ONGs et associations.

La stratégie d'approche des intervenants suit les étapes suivantes :

- le plaidoyer auprès des autorités locales
- L'intermédiation sociale par des méthodes participatives
- Le recensement des futurs bénéficiaires.
- La formation et l'équipement des acteurs locaux
- La mise à disposition des matériaux et la construction des latrines familiales
- Le suivi-contrôle de l'exécution

Pour la construction des latrines familiales selon les acteurs il y a deux principales démarches :

- La subvention aux bénéficiaires pour la construction des latrines familiales,
- La prise en charge totale du coût de la latrine familiale par les bénéficiaires (ATPC).

Dans le 1<sup>er</sup> cas les actions visent le ménage comme cible et dans le 2<sup>nd</sup> cas c'est la communauté toute entière qui est visée, et celle-ci doit exercer une certaine influence sur les ménages pour la construction des latrines et dans ce cas des options sont prévues pour faciliter l'acquisition des latrines par les personnes vulnérables (approche Assainissement Totale Porté par les Communautés (ATPC) et Equité & Inclusion).

Pour la mise en œuvre des interventions, l'Etat et ses démembrés passent généralement par des bureaux d'étude et des entreprises. Ces entreprises et ces bureaux d'étude mettent en place les ressources humaines nécessaires pour l'exécution des activités. Le suivi est assuré en partenariat avec les structures déconcentrées de l'Etat et les collectivités locales.

Les autres intervenants passent par des ONGs et Associations à travers des protocoles d'accord ou des projets. Ces ONGs et Associations sont responsables de la mise en place et le renforcement des capacités des acteurs. Elles travaillent en collaboration avec les structures déconcentrées, décentralisées et communautaires.

### b. Analyses

La contrainte par rapport de l'utilisation des fonds de l'Etat pour la réalisation des latrines familiales est la lourdeur des procédures de passation des marchés et de décaissement des fonds qui entraîne le non respect des délais d'exécution.

La possibilité de contractualisation avec les ONGs et Associations n'est pas encore envisagée pour palier aux lourdeurs administratives.

L'un des avantages de passer par les ONGs et Associations locales c'est la création de compétences au niveau local dans le secteur de l'Assainissement.

### c. Recommandations

- Trouver des solutions pour alléger les procédures administratives de financement pour la réalisation des activités ; la contractualisation avec les ONGs et Associations pourrait être une solution
- Mettre en place une grille de prix référentielle de soumission pour les sous commissions d'analyse ;
- Renforcer les actions de communication pour un changement de comportement durable en faveur de l'assainissement pour l'acquisition et l'utilisation effective des latrines ;
- Les entreprises pourraient utiliser les maçons formés dans ces zones pour la confection des briques et des dalles.

### 3.3 Sous thème N°3 : Mécanisme de suivi évaluation

***Optimisation du mécanisme de suivi évaluation en terme de collecte, de traitement, d'analyse, de stockage et de diffusion des données relatives aux activités à réaliser en 2011, y compris celles de la campagne de plaidoyer pour l'assainissement familial***

#### a. Constats

Pour le milieu urbain avec l'intervention de l'ONEA, les données sont capitalisées dans une base de données pour les réalisations qui lui sont propres et envoyées au niveau central.

Quant aux autres acteurs des milieux, urbain et rural, ils disposent eux d'une situation sur les ouvrages réalisés à leur niveau qui, le plus souvent n'est pas partagé avec les communes à travers un cadre formel. Le constat général fait sur le terrain est que les communes ne disposent pas d'une situation en ce qui concerne les ouvrages d'assainissement. Elles sont obligées chaque fois que le besoin se présente d'avoir recours aux acteurs ayant intervenu sur le terrain pour les informations. Le suivi-évaluation est fait par les structures de mise en œuvre, les fiches de collecte d'informations transmises par le niveau central aux ONGs et Associations ne sont pas renseignées dans les délais souhaités.

#### b. Analyses

Les constats ci-dessus énumérés ne permettent pas d'avoir une bonne situation en matière d'assainissement tant au niveau local que central.

#### c. Recommandations

- Instituer des rencontres périodiques des acteurs au niveau communal ;
- Faire annuellement l'état des lieux de tous les projets et programmes d'assainissement sur l'ensemble du territoire.
- Transmettre une copie des rapports d'avancement à la DGAEUE.
- Amener les ONG, les acteurs des villages (CVD etc.) les points focaux, à rendre compte aux Maires ;
- Former les points focaux (avec les images des différents types d'ouvrages)
- Augmenter le nombre de points focaux pour les grandes communes
- Collecter les données par quartier (Nombre de nouvelles latrines, nombre de personnes qui utilisent ces latrines)

#### d. Mesures retenues

Accélérer l'opérationnalisation du dispositif de suivi-évaluation du PN-AEPA qui prendra en compte l'assainissement.

#### 4 MESURES A METTRE EN ŒUVRE AVANT LA REVUE 2012

**Tableau de planification de la mise en œuvre des mesures**

Intitulé de la mesure	Activités à réaliser	Délai de réalisation	Responsables/ associés	Commentaires
Promouvoir la synergie et la complémentarité des actions des différents partenaires intervenant dans les mêmes zones.	Identifier les acteurs par région	Juin 2011	DRAHRH/ DGAEUE	
	Organiser des rencontres régionales pour identifier le type d'intervention de chaque acteur.	Juin 2011	DRAHRH, communes	Idem au niveau communal
	Elaborer des cartes thématiques par intervenant et par type d'intervention.	Décembre 2011		
Faire un bilan régulier de la mise en œuvre du projet pilote de construction des latrines lors des rencontres du sous groupe 2 et des CaPa.	Elaboration des rapports trimestriels et un rapport bilan du programme		DGAEUE/DRA HRH	
	Partager les rapports d'avancement  Tenue d'un atelier d'information et de partage des résultats	Décembre 2011	DGAEUE/DRA HRH	
Accélérer l'opérationnalisation du dispositif de suivi-évaluation du PN-AEPA qui prendra en compte l'assainissement.	Production et reproduction des modules de formation pour les points focaux	Juin 2011	DGAEUE/DRA HRH	
	Formation des points focaux	Juin 2011	DGAEUE/DRA HRH	
	Mise en place d'une cellule de suivi-évaluation assainissement à la DGAEUE	Décembre 2011	DGAEUE	

### **Mesures prioritaires retenues par le groupe :**

- **Accélérer l'opérationnalisation du dispositif de suivi-évaluation du PN-AEPA qui prendra en compte l'assainissement.**
- **Promouvoir la synergie et la complémentarité des actions des différents partenaires intervenant dans les mêmes zones.**

### **5 BILAN DES TRAVAUX DU GROUPE THEMATIQUE PENDANT LA REVUE 2011**

Dans l'ensemble le taux de participation était moyen. Les débats ont néanmoins été enrichissants en termes de partage d'expérience. Pour ce qui est des présentations le délai imparti ne permettait pas d'avoir des informations satisfaisantes même si chaque structure a essayé tant bien que faire se peut. Il est signalé que le chevauchement d'autres activités se tenant dans le cadre du PN-AEPA a constitué un handicap en ce concerne la participation et l'assiduité des membres du groupe.

Les sorties terrains ont eu lieu et le groupe s'est divisé en deux sous groupes qui se sont rendus respectivement à Ramongo, La-Todin et Yako pour le sous groupe 1 et Pouytenga, Andemtenga et Boulsa pour le sous groupe 2. Vu le calendrier très serré des activités, les partenaires intervenants sur le terrain n'ont pas reçu l'information à temps pour la participation effective de tous.

Les structures impliquées dans les activités, doivent prendre des dispositions pour l'assiduité de leur représentant aux différents travaux.

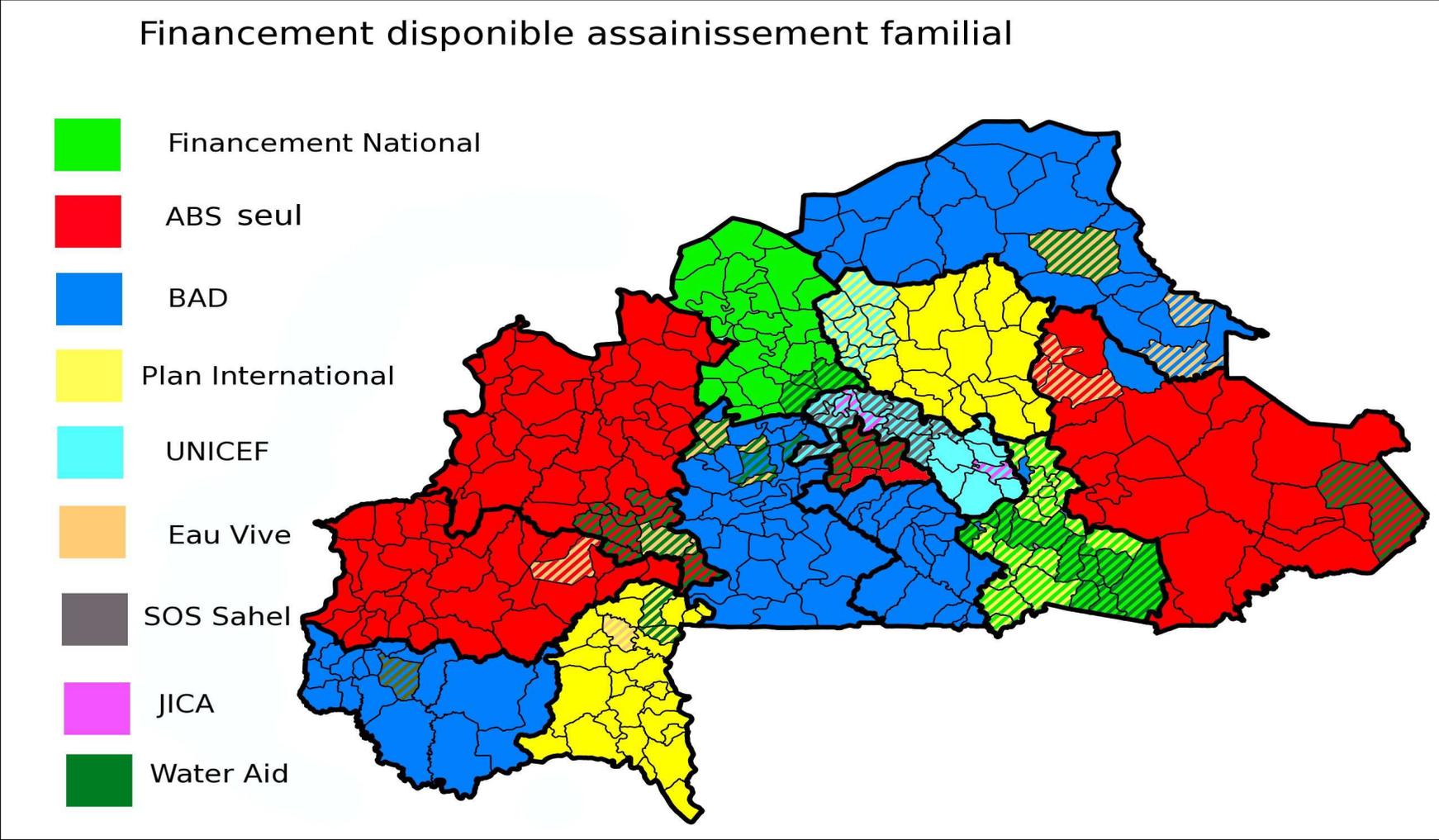
Pour les revues prochaines des dispositions devront être prises pour que les acteurs terrains soient informés à temps pour une meilleure organisation des sorties terrains. Les structures devant faire des présentations doivent être avisées au moins dix (10) jours à l'avance pour qu'elles puissent bien se préparer.

# ANNEXES

Annexe 1 : carte de mise en œuvre de l'opérationnalisation de la stratégie d'assainissement



Annexe 2 : carte des financements disponibles pour l'assainissement familial



### Annexe 3: Listes de participants du groupe thématique pendant la revue 2011

	Structure	Nom/prénom	Adresse mail	Téléphone
<b>responsable</b>	DGAEUE	PALENFO Fousséni	fpalenfo@yahoo.fr	70 17 34 63 50 32 42 10
<b>co-responsable</b>	UNICEF	TOGOLA Soungalo	stogola@unicef.org	76 58 8281
<b>rapporteur</b>	DGAEUE	OUEDRAOGO Diane	wendgoudi@yahoo.fr	70 39 1276
<b>rapporteur</b>	CREPA/RN	OUANDAOGO Ida	nabolleida@yahoo.fr	71 30 94 04
<b>rapporteur</b>	ONEA	BICABA Juliette	bicabajuliette@yahoo.fr	70 76 6112
<b>responsable organisation - logistique du GT</b>	DGAEUE/GIZ	OUEDRAOGO Tasséré	ribiga@yahoo.fr	70 09 96 71
<b>responsable administration finances du GT</b>	SAF/DGAEUE	PARE Jean Célestin	pare_je@yahoo.fr	70 26 92 37
<b>membres</b>				
<b>représentants administration/ secteur public</b>	DGAEUE	OUEDRAOGO/BARO Josephine	barrojoseam@yahoo.fr	70 72 6231
		BADOLO Karime	badolo45@yahoo.fr badolo45@gmail.com	+22678288994
		VOKOUMA Arthur L.	arthurvokouma@yahoo.fr	+22670838333
	DGRE	TAPSOBA Adama	youreadam@yahoo.fr	70 38 2116
		SAWADOGO/KANZIE Celine B. Y.	yidiakan@yahoo.fr	70099970
	DGACV	COULIBALY Ibrahima	razacool2005@yahoo.fr	78 30 9630
	SP/PAGIRE	BATIONO Flora	bationoflora@yahoo.fr	72 30 7911
	DRAHRH-Centre	KABORE Alima	kara_ami@yahoo.fr	70 27 83 94
	ATI/DGAEUE	ODENWAELDER Nina	nina.odenwaelder@gtz.de	71284964
	DHPES	SOME Diane	somediane@hotmail.com	70 027653
INSD	ZONGO B. Z. W. Gérald	zobegewiar@yahoo.fr	70 75 09 34	
<b>représentants PTF</b>	UNICEF	TOGOLA Soungalo		
	ONU-HABITAT	N'ZOMBIE Zounoubaté	nzombie@gmail.com	50 32 42 24/ 70 23 45 40
<b>représentants secteur associatif/ ONG/ Institutions/ Projets et Programmes</b>	WaterAid	BAGHNYAN Clarisse	clarissebaghnyan@wateraid.org	76 16 59 80 71 02 29 35
	CREPA-Siège	BOURAIMA Zakari	zakbouraima@yahoo.fr	70 70 61 48
	OCADES	TRAORE Simon	tsmathuni66@yahoo.fr	75 82 40 07
	APS	ZOUNGRANA Marie Catherine	macathie@yahoo.fr	76643376
	Association/Boussouma	SOULGA M. Zacharia	zsoulga@yahoo.fr	70211122
<b>représentants secteur privé</b>	ANP-SEPAB	COMPAORE R. Boureima	promaforbf@yahoo.fr	70 26 91 07
	ANP-SEPAB	COULIBALY/ZONGO Pascaline	technoservice2007@yahoo.fr	70 65 70 60

<b>représentants collectivités territoriales</b>	ARBF	KI/KABORE Madleine	madeleine2k_delallee@yahoo .fr	70 26 67 15
	AMBF	SANOU/TRAORE Aïcha	sanoutraoreaicha@yahoo.fr	70 34 61 06
		ZOMBRE N. Prosper	nabizom@yahoo.fr	70 25 68 88

#### Annexe 4 : Planning des travaux du groupe

Activité	Période/ dates	lieu	Produits	Responsable/ structures/ personnes de ressources à impliquer
Informers les maires	2 février		Les maires sont informés des visites programmées	AMBF /DRAHRH
Plénière ; formation des sous groupes	3(9h), 4(8h à12h 50	Eau vive	Validation des TdR de sorties terrain	Tous les membres du groupe
Préparation des ordres de Mission	3 février		Ordre de mission des sous groupes disponibles	SG/DGAEUE
Sorties terrain	7, 8,9 février	La région du Nord, Centre- Ouest, Centre-Est, et Centre Nord	Visites de réalisations et concertation avec les Maires	Les 2 groupes + les DRAHRH
Rapport sous- groupe	10 février	DGAEUE	Rapports de sous groupes disponibles	Les 2 groupes
Plénière	11 février	DGAEUE/EAU VIVE	Consolidation des deux(2) rapports	Tous les membres
Rédaction du rapport	13, 14, 15 février	Nong-taaba / Kombissiri	Rapport du GT2 assainissement de la revue	Les rapporteurs
Validation	16 février	DGAEUE/ EAU VIVE	Validation du rapport final	Tous les membres

## **Annexe 5 : Rapports des missions terrains réalisées par le groupe thématique au cours des travaux de la revue 2011**

### **I- Rapport du sous groupe 1 : RAMONGO, LA-TODIN, YAKO**

#### **1. Introduction / Contexte**

Le PN-AEPA est structuré de façon à accélérer les progrès en matière d'assainissement. Une composante spécifique du PN-AEPA est ainsi dédiée aux infrastructures d'assainissement des eaux usées et excréta. En 2007 le document de cadrage pour la mise en œuvre de la stratégie du sous-secteur a été adopté. Les résultats de l'étude sur l'opérationnalisation de la stratégie d'assainissement ont été adoptés en 2009 et diffusés dans treize (13) régions à travers des ateliers et la remise de documents.

De façon générale, l'évaluation de l'accès à l'assainissement en fin 2009 a montré que les taux de réalisation des infrastructures d'assainissement demeurent faibles. Les prévisions sont en deçà des objectifs du PN-AEPA, les programmations ne sont pas totalement exécutées et on note un déficit d'information compte tenu de la non maîtrise actuelle des différentes données du sous-secteur. C'est dans cet ordre d'idées que la Revue 2010 a recommandé la réalisation d'une situation de référence en matière d'assainissement familial. La DGAEUE, l'ONEA, la DGRE et l'INSD travaillent dans ce cadre depuis juillet 2010 pour rendre disponibles les données au cours du premier trimestre 2011.

Pour contribuer à l'atteinte des OMD en matière d'assainissement et dans la dynamique du lancement de la campagne nationale de plaidoyer et de mobilisation pour l'accès à un assainissement adéquat, l'Etat a consenti à mettre à la disposition du MAHRH à compter de l'année 2011 des ressources substantielles, en complément d'autres financements déjà acquis.

La question principale qui se pose au groupe thématique assainissement est relative aux stratégies à mettre en place pour une utilisation efficiente des fonds alloués au sous-secteur. Afin d'étayer cette interrogation des rencontres d'échanges avec les maires s'avèrent nécessaires Le PN-AEPA est structuré de façon à accélérer les progrès en matière d'assainissement. Une composante spécifique du PN-AEPA est ainsi dédiée aux infrastructures d'assainissement des eaux usées et excréta. En 2007 le document de cadrage pour la mise en œuvre de la stratégie du sous-secteur a été adopté. Les résultats de l'étude sur l'opérationnalisation de la stratégie d'assainissement ont été adoptés en 2009 et diffusés dans treize (13) régions à travers des ateliers et la remise de documents.

De façon générale, l'évaluation de l'accès à l'assainissement en fin 2009 a montré que les taux de réalisation des infrastructures d'assainissement demeurent faibles. Les prévisions sont en deçà des objectifs du PN-AEPA, les programmations ne sont pas totalement exécutées et on note un déficit d'information compte tenu de la non maîtrise actuelle des

différentes données du sous-secteur. C'est dans cet ordre d'idées que la Revue 2010 a recommandé la réalisation d'une situation de référence en matière d'assainissement familial. La DGAEUE, l'ONEA, la DGRE et l'INSD travaillent dans ce cadre depuis juillet 2010 pour rendre disponibles les données au cours du premier trimestre 2011.

Pour contribuer à l'atteinte des OMD en matière d'assainissement et dans la dynamique du lancement de la campagne nationale de plaidoyer et de mobilisation pour l'accès à un assainissement adéquat, l'Etat a consenti à mettre à la disposition du MAHRH à compter de l'année 2011 des ressources substantielles, en complément d'autres financements déjà acquis.

La question principale qui se pose au groupe thématique assainissement est relative aux stratégies à mettre en place pour une utilisation efficiente des fonds alloués au sous-secteur. Afin d'étayer cette interrogation des rencontres d'échanges avec les maires s'avèrent nécessaires. Dans cette optique, le sous-groupe 1 du Groupe Thématique 2 a effectué sa mission du 7 au 9 Février, auprès des Communes de Ramongo, La-Todin et Yako.

## **2. Objectifs de la mission**

L'objectif de la mission était d'identifier avec les municipalités et leurs partenaires, les stratégies à mettre en place pour une meilleure utilisation des fonds pour la réalisation des activités en matière d'assainissement autonomes d'une part et d'autre part, de renforcer le dispositif de suivi-évaluation décrit par le manuel de suivi-évaluation du PN-AEPA.

## **3. Résultats attendus**

La programmation physique et financière des ouvrages d'assainissement, le chronogramme de mise en œuvre de cette programmation, ainsi que les bénéficiaires sont connus par l'ensemble des participants.

Les ressources humaines et matérielles nécessaires à la mise en œuvre des activités (programmées) en matière d'assainissement sont connus.

Le dispositif de suivi-évaluation au niveau communal mis en place est connu ;

Le mode de paiement actuel des acteurs est connu et des propositions d'amélioration sont faites ;

Le rôle et mode d'intervention des différents acteurs sont connus ;

Des ouvrages réalisés ou en cours de réalisations sont visités.

#### 4. Déroulement de la mission

Les autorités communales, leurs partenaires, les projets et les bénéficiaires des différentes communes visitées ont rencontrés et les entretiens ont porté sur les questions principales.

Dans chaque commune, le maire a fait un état lieu des réalisations et des avancées en matière d'assainissement avant de se prêter aux questions de la mission :

De plus, des visites de site ont été menées sur les sites pour une observation de réalisations suivies de discussions avec les intervenants et les bénéficiaires.

#### 5. Résultats atteints

**La programmation physique et financière des ouvrages d'assainissement, le chronogramme de mise en œuvre de cette programmation, ainsi que les bénéficiaires sont connus par l'ensemble des participants.**

##### Commune de Ramongo

Ramongo est une commune rurale située dans la région du Centre-Ouest, province du Boulkiemdé. Avant la l'intervention de WaterAid, cette localité n'avait pas de partenaires au développement; ce n'est qu'autour qu'en 2000 que WaterAid, à travers AMUS à commencé à intervenir dans la commune.

Selon la coordonatrice du projet, Il y avait à peine 2 à 3 trois latrines familiales dans la commune avant l'intervention. WaterAid a mené sélectionné l'ONG AMUS pour la mise en œuvre des activités du projet et une étude socio-comportementale a été conduite.

Après avoir subventionné les latrines familiales de 2000 à 2008, WaterAid a changé d'approche en optant de mettre en œuvre l'ATPC dans la commune de Ramongo à partir de 2009 ; l'ATPC est actuellement mise en œuvre dans 04 villages de la commune de Ramongo. L'ATPC étant une nouvelle approche qui sollicite la contribution des communautés à tous les niveaux, AMUS et WaterAid devront mettre un accent particulier sur l'IEC/CCC afin de garantir le succès de l'approche, surtout que la commune de Ramongo a déjà bénéficié de subvention des latrines pendant 09 ans.

Les activités principales sont les suivantes :

- Appui à la commune pour la planification
- Intermédiation sociale par des méthodes participatives : promotion de l'hygiène et de l'assainissement en milieu scolaire et communautaire
- Construction de latrines institutionnelles
- Renforcement des capacités et équipement des acteurs locaux : ONG partenaire AMUS, Mairie, hygiénistes, maçons, comités villageois ATPC, Clubs de Santé Scolaires

- La mise à disposition des matériaux de construction des latrines à travers des boutiques d'assainissement dans les 04 villages ATPC avec un système de crédit-assainissement
- Le suivi des activités sur le terrain et suivi financier du projet

La commune de Ramongo dispose d'un PCD-AEPA depuis 2009, élaboré en collaboration avec la Direction Régionale de l'Agriculture du Centre-ouest et l'ONG AMUS et avec l'appui technique et financier de WaterAid. Elle dispose aussi d'une Unité Technique Communale (UTC) eau-assainissement créée en 2010 avec l'appui de WaterAid au Burkina Faso ; cette UTC sera équipée en matériel informatique et formée par WaterAid. La commune de Ramongo fait partie des 05 communes bénéficiaires du nouveau projet SANIFASO d'un montant 400 millions de FCFA financé par l'Union Européenne ; les autres communes bénéficiaires du projet SANIFASO sont Imasgo, Koudougou, Dassa, Dydir et Kindi.

### **Commune la-Todin**

La-Todin est également une commune rurale de la région du Nord qui regroupe 16 village. . Cette commune a bénéficié du soutien d'un projet pilote réalisé par le projet Action Micro-Barrages basé à Koudougou. Une quarantaine de latrines sont au stade de fouilles sur 100 prévues, 30 maçons été formés. Deux villages (Longo, La-Todin village) sont bénéficiaires de ce projet de l'AMB. Il y a aussi l'appui de l'Etat à travers le PN-AEPA dont la campagne vient d'être lancée en Octobre 2010. Le projet a tenu une seule rencontre d'information (avec le Haut-commissaire) à l'issue de laquelle 300 latrines ont été attribuées à la commune de La-Todin.

Ainsi les deux villages ont été désignés par le projet AMB, sur la base de ses critères propres ; le choix des bénéficiaires, s'est fait en concert par les conseillers et les Points Focaux et les CVD ; il y a eu des causeries-débats avec les villageois.

### **Commune de Yako**

Yako est le chef-lieu de la province du Passoré ; une commune urbaine de la région du Nord. L'Office National de l'Eau et de l'Assainissement (ONEA) intervient dans cette commune. Le PSA de cette commune vient d'être élaboré en 2010. Selon le Maire Adjoint 47 ouvrages dans la commune ont été actuellement réalisés par l'ONEA.

Un bureau d'étude a mené des sensibilisations avec les Points Focaux. En ce qui concerne les réalisations de l'Etat, une seule rencontre de sensibilisation a été organisée.

Les autres aspects abordés dans les communes précédentes sont sans objet du fait de l'absence à Yako de projets intervenant spécifiquement dans l'assainissement (de l'avis du maire). La commune a un déficit d'organisations associatives.

**Les ressources humaines et matérielles nécessaires à la mise en œuvre des activités (programmées) en matière d'assainissement sont connues.**

### **Commune de Ramongo**

Dans la commune de Ramongo, il y a un déficit évident en personnel interne en matière d'assainissement ; c'est pour pallier à cette difficulté que WaterAid a, en collaboration avec le Haut-commissaire de la province du Boulkiemdé et la Maire de Ramongo, procédé à la mise en place de l'UTC ; le rôle de l'UTC est le suivant :

- Faciliter le transfert des compétences prévu par la loi
- Permettre au Conseil Municipal d'assurer pleinement son rôle de maître d'ouvrage
- Aider à la mise en place d'un système de planification participative,
- Facilite la mobilisation et la gestion des ressources pour l'AEPHA dans la commune.

Avec l'appui de l'ONG AMUS, une maîtrise de la situation locale est assurée par la coordonatrice du projet. La commune peut compter sur un à deux maçons formés et équipés par village, deux hygiénistes formés et équipés par village. Il ya aussi les points focaux des services techniques étatiques et de la mairie qui sont formés sur l'approche ATPC et qui accompagnent l'ONG AMUS dans la mise en œuvre sur le terrain, les différentes formations et le suivi.

### **Commune la-Todin**

La situation est similaire à celle de Ramongo : la commune ne dispose pas de personnel spécialisé, mais le projet Action Micro-Barrage a formé quatre (4) maçons et six (6) hygiénistes.

### **Commune de Yako**

A Yako également le personnel spécialisé en assainissement manque, hormis quelques maçons installés dans commune (la municipalité n'a pas été associée à l'identification des maçons).

**Le dispositif de suivi-évaluation au niveau communal mis en place est connu**

**Commune de Ramongo, Commune la-Todin, Commune de Yako :** Le système de suivi-évaluation et de gestion de l'information dans les trois communes visitées est déficient. Il n'existe pas de mécanismes d'archivage et de capitalisation de l'information (absence de personnel communal dédié à cette activité et de bases de données).

Cependant, la commune de Ramongo est sur le point de lever cette lacune avec l'UTC eau-assainissement mise en place en fin 2010 et qui est sur le point d'être formée et équipée.

### **Le mode de paiement actuel des acteurs est connu et des propositions d'amélioration sont faites**

**Commune la-Todin** : les maçons et les hygiénistes sont payés directement par les projets intervenants ; quant à La-Todin, les maçons sont payés à 1000 F CFA par dalle confectionnée.

**Commune de Ramongo** : avec l'approche ATPC, les hygiénistes ne sont pas motivés pendant le déroulement du processus ; ils ne le seront que quand leurs villages seront au stade d'abandon de la défécation à l'air libre. . Les maçons sont payés directement par les ménages qui décident de construire leurs latrines familiales et le coût de la main d'œuvre est de 2500 FCFA par latrine construite. Quand aux latrines des personnes vulnérables identifiées par les communautés elles-mêmes, elles sont dénommées « latrines de démonstration » et sont entièrement payées par le projet, y compris la main d'œuvre du maçon.

**Commune de Yako** : les modes de paiement n'ont pu être fournis.

### **Le rôle et mode d'intervention des différents acteurs sont connus**

#### **Commune de Ramongo**

Des boutiques d'assainissement ont été mises en place dans deux villages ATPC pour disponibiliser les matériaux de construction auprès des communautés où l'ATPC a été déclenchée. Les boutiques d'assainissement sont mises en place par WaterAid et elles sont gérées par les comités villageois ATPC avec l'appui-suivi de l'ONG AMUS et des points focaux ATPC. Les matériaux sont vendus selon deux modalités : la vente au comptant et le crédit-assainissement dont les modalités de remboursement sont définies par les communautés (3 mois pour le village ATPC visité). A ce stade le taux d'accès de la commune à l'assainissement est de 32% selon les normes d'assainissement.

Dans cette approche ATPC, les contributions du bénéficiaire se présentent comme suit.

<b>Contribution du bénéficiaire</b>	<b>Coût (FCFA)</b>	
<b>Prise en charge du maçon</b>	2500	
<b>Réalisation du soubassement</b>	15000	3 jours de travaux
<b>Superstructure, tuyau de ventilation</b>	35000	2 jours
<b>Mise en place des tôles</b>		1 jour

## Commune la-Todin

En ce qui concerne les Latrines PNAEPA, la commune de La-Todin a exposé les conditions requises pour le bénéficiaire : achat d'un sac de ciment, et mobilisation de 15 brouettes de sables pour la réalisation de la superstructure. L'IEC n'a pas été conduite auprès des ménages dans le cadre du Budget Etat. Mais selon le maire, la sensibilisation n'est pas véritablement la démarche centrale du processus actuel, dans la mesure où le besoin existe véritablement et la demande est forte à La-Todin : Le projet AMB s'est déjà suffisamment bien investi en matière de sensibilisation et la nécessité de disposer d'une latrine est perçue par la population.

En comparaison, les démarches AMB et le PN-AEPA ont été résumées comme suit (montrant la contribution des ménages dans chaque cas):

Démarches projets	AMB	ETAT
<b>Processus</b>	IEC, formation des maçons, des hygiénistes, ciment, fer, prime maçons&hygiénistes  Visites de terrain, réunions avec les bénéficiaires, mise à la disposition du matériel à la mairie+ 1000fcfa par dalle pour le maçon	Briques pleines, dalle, paye maçon, entreprise+control, il n'y a pas d'hygiénistes
<b>Contribution du bénéficiaire</b>	Fouilles, agrégats, superstructure (fouilles=8000f, Sable=6500)	Fouilles, 1 sac de ciment, 15 brouettes d'agrégats, superstructure

## Commune de Yako

Le mode d'intervention du PNAEPA est identique à celui de La-Todin.

### Des ouvrages réalisés ou en cours de réalisations sont visités

## Commune de Ramongo

Dans la commune de Ramongo, des réalisations ont été visitées à Salbisgo (quartier Dapoya), un village ATPC de 154 concessions de la commune de Ramongo. Dans ce village, 86

ouvrages ont été réalisés et 24 au stade de finition. L'on perçoit que l'ATPC y est difficilement reçue par la population du fait que cette localité a déjà bénéficié de par le passé de subvention pour la construction des latrines familiales par le même acteur qu'est WaterAid.

### **Commune la-Todin**

La mission a visité quelques ouvrages au centre de la Commune : celles-ci respectent une partie des normes décrites par l'OSA surtout dans la partie sécurisation de la fosse. L'on a pu remarquer que les ouvrages ont été réalisés hors des concessions, et selon le maire cela relève du choix des chefs de concessions (rapprocher la latrine à 2 ou 3 concessions, ou isoler la latrine de la concession pour des questions de pudeur ou pour éviter les odeurs)

### **Commune de Yako**

La mission a visité les latrines de gare routière de Yako : le niveau d'entretien est faible et la gestion en affermage est complexe.

## 6. Constats et Leçons apprises

Questions principales	Constats et leçons apprises
Programmation physique et financière	Les communes disposent de PCD AEPA mais ne sont pas souvent impliquées dans la programmation finale de la réalisation des ouvrages
Ressources humaines et matérielles	<p>Les ressources humaines et matérielles en matière d'assainissement sont faibles ou inexistantes dans l'ensemble des cas.</p> <p>Mais il ya des efforts et des esquisses de solutions avec l'appui de certains acteurs pour accompagner les communes dans leur rôle de maîtres d'ouvrage (UTC eau-assainissement).</p>
Dispositif de suivi évaluation	Le système de suivi-évaluation et de gestion de l'information est en règle générale est déficient ; l'on constate une absence de dispositif de capitalisation de l'information et un manque de personnel dévolu au suivi-évaluation. Mais il ya des efforts et des esquisses de solutions avec l'appui de certains acteurs pour accompagner les communes dans leur rôle de maîtres d'ouvrage.
Mode de paiement actuel des acteurs	<p>Les prestataires (maçons et hygiénistes) sont pris en charge directement par les projets intervenants ; ils sont souvent payés à la tâche.</p> <p>Il existe une expérience différente avec l'ATPC dans laquelle les hygiénistes ne seront motivés/récompensés qu'après l'atteinte du statut d'abandon de la défécation à l'air libre dans leurs villages.</p>
Rôle et mode d'intervention des différents acteurs	<p>Il manque une harmonisation des modes d'interventions : sur un même site ces modes varient selon les projets ; les autorités communales sont faiblement informées des modalités précises du projet à venir.</p> <p>L'approche PNEAPA est jugée inadéquate par les communes au plan des contributions des bénéficiaires (aspect mentionnés par les habitants des communes de Ramongo et La-Todin.</p> <p>L'option de réaliser les dalles dans les chefs-lieux de communes est jugée inopérante vu les distances qui séparent les villages du centre de la commune et du problème logistique lié au transport de ces dalles. Les communes estiment également pertinent d'associer les maçons locaux à l'exécution des travaux dans la commune.</p> <p>Il est ressorti qu'il importe de compte du calendrier des activités agricoles : à partir d'avril, les ménages seront essentiellement occupés par les travaux champêtres.</p>

## 7. Recommandations

- Impliquer de manière plus effective les communes dans la programmation physique et financière des activités liées à l'assainissement ;
- Prendre en compte dans le long terme les coûts liés aux ouvrages d'assainissement (coûts d'investissement, d'entretien et de réhabilitation) ;
- Aider à une mise en place de dispositif de suivi-évaluation des actions d'assainissement dans les communes (système, ressources humaines et matérielles) ;
- Œuvrer à une harmonisation des modes d'intervention entre les projets ;
- Examiner de manière plus précise le taux de la subvention et la contribution des ménages selon les composantes de construction des ouvrages (réalisation de la structure (soubassement), financement des tôles, des tuyaux de ventilation et de la dalle, réalisation de la fouille, mise à disposition des agrégats pour la conception des briques pleines et prise en charge du maçons) ;
- Associer les maires des Communes au choix du site pour la confection des dalles.
- Prendre en compte les coûts liés à l'intermédiation sociale qui est un volet très important pour garantir l'appropriation des ouvrages par les bénéficiaires / communautés et la durabilité des actions de promotion de l'assainissement.
- Compte tenu de la spécificité des zones périurbaines souvent délaissées par les projets et programmes d'assainissement, des actions particulières doivent être menées à l'endroit des habitants des quartiers défavorisés.

### Liste des membres du groupe de sorties N°1 de terrain

#### Axe Koudougou- Ramongo- Latodin

N°	Nom/Prénom (s)	Structure	Tél.	E-mail
1	TAPSOBA Adama	DGRE	70 38 21 16	<a href="mailto:youreadam@yahoo.fr">youreadam@yahoo.fr</a>
2	SANOUE/TRAORE Aïcha	AMBF/Maire Kougny	70 34 61 06	<a href="mailto:sanoutraoreaicha@yahoo.fr">sanoutraoreaicha@yahoo.fr</a>
3	BOURAIMA Zakari	CREPA	70 70 61 48	<a href="mailto:zakbouraima@yahoo.fr">zakbouraima@yahoo.fr</a>
4	BATIONO Nadège Flora	SP/PAGIRE	72 30 79 11	<a href="mailto:bationoflora@yahoo.fr">bationoflora@yahoo.fr</a>
5	COMPAORE R. Boureima	ANP-SEPAB	70 26 91 07	<a href="mailto:promaforbf@yahoo.fr">promaforbf@yahoo.fr</a>
6	ODENWAELDER Nina	ATI/DGAEUE	71 28 49 64	<a href="mailto:nina.odenwaelder@gtz.de">nina.odenwaelder@gtz.de</a>
8	LANDOURE Boubacar	ONEA/DASS	70 22 22 29	<a href="mailto:landeur@fasonet.bf">landeur@fasonet.bf</a>
9	OUANDAOGO Ida	CREPA	71 30 94 04	<a href="mailto:nableida@yahoo.fr">nableida@yahoo.fr</a>

## **II- Rapport du sous groupe 2 : Boulsa- Pouytenga-Ademtenga**

### **1. Contexte**

Le PN-AEPA est structuré de façon à accélérer les progrès en matière d'assainissement. Une composante spécifique du PN-AEPA est ainsi dédiée aux infrastructures d'assainissement des eaux usées et excréta. En 2007 le document de cadrage pour la mise en œuvre de la stratégie du sous-secteur a été adopté. Les résultats de l'étude sur l'opérationnalisation de la stratégie d'assainissement ont été adoptés en 2009 et diffusés dans treize (13) régions à travers des ateliers et la remise de documents.

De façon générale, l'évaluation de l'accès à l'assainissement en fin 2009 a montré que les taux de réalisation des infrastructures d'assainissement demeurent faibles. Les prévisions sont en deçà des objectifs du PN-AEPA, les programmations ne sont pas totalement exécutées et on note un déficit d'information compte tenu de la non maîtrise actuelle des différentes données du sous-secteur. C'est dans cet ordre d'idées que la Revue 2010 a recommandé la réalisation d'une situation de référence en matière d'assainissement familial. La DGAEUE, l'ONEA, la DGRE et l'INSD travaillent dans ce cadre depuis juillet 2010 pour rendre disponibles les données au cours du premier trimestre 2011.

Pour contribuer à l'atteinte des OMD en matière d'assainissement et dans la dynamique du lancement de la campagne nationale de plaidoyer et de mobilisation pour l'accès à un assainissement adéquat, l'Etat a consenti à mettre à la disposition du MAHRH à compter de l'année 2011 des ressources substantielles, en complément d'autres financements déjà acquis.

La question principale qui se pose au groupe thématique assainissement est relative aux stratégies à mettre en place pour une utilisation efficiente des fonds alloués au sous-secteur. Afin d'étayer cette interrogation des rencontres d'échanges avec les maires s'avèrent nécessaires. Ce qui a amené au choix des communes de Pouytenga, Andemtenga, Boulsa.

### **2. Objectif du Groupe**

Il s'agit de trouver avec les municipalités et leurs partenaires, les stratégies à mettre en place pour une meilleure utilisation des fonds pour la réalisation des activités en matière d'assainissement autonomes d'une part et d'autre part, de renforcer le dispositif de suivi-évaluation décrit par le manuel de suivi-évaluation du PN-AEPA.

### 3. Résultats obtenus

#### ➤ **Programmation physique et financière des ouvrages d'assainissement, chronogramme de mise en œuvre de cette programmation, bénéficiaires**

**Pouytenga** : Le projet ECOSAN intervient dans 4 villages (Kourit bil yargo, Kalwartenga, Kougbila, Signonghuin). Sur 142 ouvrages programmés, 79 sont achevés. Ces données ont été recueillies auprès du superviseur du projet rencontré à Andemtenga.

Les programmations : ECOSAN UE4 prévoit 400 latrines en quatre (4) ans.

Le budget de l'Etat 2011 prévoit 300 latrines, mais le maire dit n'avoir pas été informé de cette programmation.

**NB** : il n'existe pas de document de planification en matière d'assainissement à Pouytenga, le PCD-AEPA est en cours. La commune envisage d'élaborer un schéma directeur d'assainissement pour les cinq (05) ans à venir.

**Andemtenga** : Le projet ECOSAN intervient dans trois (03) villages (Andemtenga village, Doumdoudgou, Kougré) sur 105 ouvrages familiaux programmés 100 sont achevés. La mairie est impliquée dans l'exécution du projet ECOSAN (choix des villages et des ménages, choix des animateurs locaux et des maçons...).

Les programmations : ECOSAN UE4 prévoit 300 latrines en quatre (4) ans.

Le budget de l'Etat 2011 prévoit 400 latrines, mais le maire dit n'avoir pas été informé de cette programmation.

**NB** : La commune ne dispose pas de PCD-AEPA, notons aussi qu'il n'y a pas d'autres intervenants.

**Boulsa** : la mairie dispose de 2 documents de programmation de latrines familiale : le PSA et le PCD-AEPA (adopté en Décembre 2010). En milieu urbain les réalisations sont assurées par l'ONEA avec ses partenaires.

Les programmations : Le PSA de Boulsa est mis en œuvre depuis juillet 2009. Sur les deux ans prévus (juillet 2009 à juillet 2011), l'objectif minimal est de 300 ouvrages. A ce jour, 365 ouvrages d'assainissement ont été réalisés.

#### ➤ **Ressources humaines et matérielles nécessaires à la mise en œuvre des activités (programmées) en matière d'assainissement.**

**Pouytenga** : la mairie a un technicien en assainissement.

**Andemtenga** : la mairie ne dispose pas de personnel pour l'assainissement.

Pour ces deux communes (Pouytenga, Andemtenga), le projet ECOSAN a recruté, de commun accord avec les mairies, cinq (05) animateurs endogènes et cinq (05) maçons.

**Boulsa** : La mairie ne dispose pas de personnel pour l'assainissement. L'ONEA qui intervient en milieu urbain a recruté le bureau d'étude (BACED) pour les activités de sensibilisation (réalisées par des animateurs endogènes au nombre de trois (03) formés au Centre de Métiers de l'Eau de l'ONEA siège ), de formation (pour les artisans) et de contrôle (un (01) superviseur et un (01) contrôleur), ainsi que des artisans dont huit (08) maçons et cinq (05) préfabriquants pour la construction des ouvrages et la confection des éléments préfabriqués. L'agent d'assainissement chargé de coordonner toutes les activités est installé au sein de la mairie et travaille de concert avec la mairie.

➤ **Dispositif de suivi-évaluation au niveau communal**

**Pouytenga, Andemtenga, Boulsa**: les mairies ne disposent pas de base de données, ni de fichier leur permettant d'avoir la situation des ouvrages d'assainissement familial. Néanmoins, le système existe pour l'eau potable. Pour le milieu urbain de Boulsa, avec l'intervention de l'ONEA, les données sont capitalisées dans une base de données et envoyées au niveau central.

➤ **Mode de paiement actuel des acteurs et propositions d'amélioration**

**Pouytenga, Andemtenga** : pour le projet ECOSAN, les maçons sont payés par trimestre et par ouvrage, les animateurs sont payés mensuellement.

**Boulsa** : concernant l'ONEA, les maçons négocient directement leur paie avec les ménages. Les préfabriquants sont payés, dans un délai de 15 jours minimum, sur la base d'une facture établie à partir des bons de prélèvement.

➤ **Rôle et mode d'intervention des différents acteurs**

**Pouytenga, Andemtenga**

En ce qui concerne le projet ECOSAN :- le coordonnateur coordonne toutes les activités au niveau province,

- Le superviseur contrôle, suit les travaux et collecte les données au niveau communal,
- Les animateurs (au nombre de cinq (05) pour le projet) sont chargés de l'information et de la sensibilisation,
- Les maçons (au nombre de cinq (05) pour le projet) construisent les ouvrages et confectionnent les dalles.

**Boulsa**

Concernant l'ONEA :

- Deux (02) coordonnateurs coordonnent toutes les activités de mise en œuvre des PSA,
- L'agent d'assainissement coordonne toutes les activités de mise en œuvre des PSA pour la ville,

- Le bureau d'étude (Superviseurs, Contrôleurs, Animateurs) assure la formation, la supervision, le contrôle et l'animation,
- Les artisans (huit maçons et cinq préfabriquants) construisent les ouvrages et confectionnent les éléments préfabriqués.

➤ **Visite des ouvrages réalisés ou en cours de réalisations**

**A Pouytenga**, nous n'avons pas eut l'opportunité de visiter des ouvrages, mais on nous a assuré de l'existence de latrines familiales de type ECOSAN en milieu rural (dans quatre (04) villages rattachés).

**Andemtenga** : ouvrages ECOSAN (superstructures en parpaing et en banco)

**Boulsa** : ouvrages ONEA (VIP, TCM, bac à laver, Réhabilitation).

#### **4. LECONS APPRISES**

- Le manque de communication entre les différents acteurs handicape la bonne implication des communes ;
- Certains projets n'impliquent pas les communes dans la programmation, dans la réalisation et dans la supervision de leurs activités. Cette situation ne permet pas de réduire les disparités entre les villages ;
- La pauvreté des ménages ne permet pas à tous ceux qui sont intéressés de s'acquitter de leur contrepartie (fouille, agrégats, main d'œuvre du maçon, transport des pièces préfabriquées (cas de l'ONEA)) pour acquérir les ouvrages ;
- L'absence de cadre de concertation au niveau communal ne permet pas un bon suivi-évaluation des activités.

#### **5. RECOMMANDATIONS**

##### **a. Aux communes**

- Instituer des rencontres périodiques des acteurs au niveau communal ;
- Mettre en place une cellule d'assainissement au niveau communal ;
- Mettre un accent sur la sensibilisation pour un changement de comportement pour l'acquisition et l'utilisation effective des latrines ;
- Mettre en place une base de données.

##### **b. Aux partenaires et ONG**

- Impliquer les communes dans la conception des projets, dans la programmation, la réalisation et le suivi-évaluation des activités ;
- Créer une synergie d'action entre les différents acteurs ;
- Revoir à la hausse le taux de la subvention apportée aux ménages vulnérables.

**c. A la DGRE/DGAEUE**

- Accélérer l'opérationnalisation du dispositif de suivi-évaluation du PN-AEPA qui prendra en compte l'assainissement.

**Liste du sous-groupe N°2 SORTIE TERRAIN**

**Axe Boulsa- Pouytenga-Ademtenga**

N°	Nom/Prénom (s)	Structure	Tél.	E-mail
1	PALENFO Fousséni	DGAEUE	70 17 34 63 50 32 42 10	<a href="mailto:fpalenfo@yahoo.fr">fpalenfo@yahoo.fr</a>
2	BICABA H. Juliette	ONEA/DASS	70 76 61 12	<a href="mailto:bicabajuliette@yahoo.fr">bicabajuliette@yahoo.fr</a>
3	COULIBALY Ibrahima	DGACV	78 30 96 30	<a href="mailto:razacool2005@yahoo.fr">razacool2005@yahoo.fr</a>
4	KABORE Aminata	DRAHRH-Centre	70 27 83 94	<a href="mailto:kara_ami@yahoo.fr">kara_ami@yahoo.fr</a>
5	OUEDRAOGO Tasséré	PEA/GTZ DGAEUE	70 09 96 71	<a href="mailto:ribiga@yahoo.fr">ribiga@yahoo.fr</a>
6	COULIBALY/ZONGO Pascaline	ANP-SEPAB	70 65 70 60	<a href="mailto:techoservice2007@yahoo.fr">techoservice2007@yahoo.fr</a>
7	ZOMBRE N. Prospère	AMBF	70 25 68 88	<a href="mailto:nabizom@yahoo.fr">nabizom@yahoo.fr</a>
8	OUEDRAOGO Lassané	Association Boussouma	70 22 64 62	<a href="mailto:zsoulga@yahoo.fr">zsoulga@yahoo.fr</a>

**Annexe6 : Rapport sommaire d'exécution des finances du groupe**

## Annexe 7 : Rapport bilan de la mise en œuvre des mesures prioritaires 2010 du groupe thématique

Rappel des mesures prioritaires :

- **Mesure N°4** : *Etablir la situation de référence de l'accès à l'assainissement (EUE) d'ici fin décembre 2010 ;*
- **Mesure N°5b** : *Compléter la formation des points focaux pour la collecte des données de l'assainissement EUE dès 2010 ;*
- **Mesure N°10** : *Diffuser la stratégie nationale d'opérationnalisation du volet assainissement du PN AEPA d'ici fin décembre 2010.*

### II – ETAT DE MISE EN ŒUVRE DES MESURES 2010

II.1- Mesure prioritaire N° 4 : Etablir la situation de référence de l'accès à l'assainissement (EUE) d'ici fin décembre 2010

#### a. Constats

Mesure partiellement réalisée au 31 décembre 2010.

La mise en œuvre de cette mesure nécessitera un délai d'exécution plus long.

#### b. Analyse

Pour ce qui concerne l'établissement de la situation de référence en assainissement (EUE) le processus est engagé et les principales étapes pour l'établissement de la situation de référence en assainissement familial franchies au 15 décembre 2010 ont été :

<b>Mars 2010</b>	- Revue sectorielle et revue CSLP recommandent la réalisation de la situation de référence en assainissement familial au Burkina Faso comme mesure prioritaire à réaliser d'ici décembre 2010
<b>Avril - mai</b>	- Elaboration et discussion sur la note Méthodologique pour établissement de la situation de référence partagée avec INSD - Echanges avec DG INSD et principaux responsables et mise en place du groupe de travail (INSD, DGAEUE, DGRE, ONEA, SP CNS) ; réunions du groupe de travail
<b>Juillet - août</b>	- Présentation de l'avancement des travaux au sein du groupe thématique assainissement (PTF-ministère) ; - Préparation de l'atelier pour examen des données RGPH 2006 et EICVM 2009-2010

<b>Septembre</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 13 au 18 septembre <b>Atelier de Ouahigouya</b> : examen des données et proposition de <b>réaliser une enquête auprès des ménages</b> pour obtenir des données significatives sur l'assainissement familial au niveau commune, province, région et premiers drafts des documents méthodologiques de l'enquête ;</li> </ul>
<b>Octobre 2010</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Finalisation du rapport « <b>Rapport sur les données statistiques de l'assainissement issues du RGPH 2006 et de l'EICVM 2009</b> » ;</li> <li>- Préparation des documents méthodologiques de l'enquête 12/10/10 Présentation des résultats de l'atelier et de la proposition d'enquête au sein du groupe thématique « assainissement » : <b>accord pour présenter les travaux au sein du cadre partenarial</b> pour accord haut niveau sur la proposition (contenu et financement) ;</li> <li>- 29/10/10 Réunion du CaPa extraordinaire « Situation de Référence pour l'assainissement familial » : <b>accord de principe des PTF</b> pour réaliser l'enquête ménages sur l'accès à l'assainissement familial ; budget disponible ; points à approfondir sur la méthodologie et le questionnaire.</li> </ul>
<b>Novembre 2010</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Elaboration du Protocole d'accord entre la DGAEUE, l'INSD, la DGRE et l'ONEA (rencontres DG INSD, DG ONEA, DGRE) ;</li> <li>- Élaboration de termes de référence pour mobilisation d'une expertise court terme pour appui au traitement et à l'exploitation des données ;</li> <li>- Préparation de l'enquête pilote (termes de références, organisation, budget)</li> </ul>
<b>Décembre 2010</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Elaboration du dossier de demande de visa et introduction auprès du Président du Conseil National de la Statistique (Ministre de l'Economie et des Finances);</li> <li>- Réalisation de l'enquête pilote et mise à jour des outils de collecte (questionnaire, manuel, méthodologie etc.) ;</li> <li>- Préparation de la campagne d'information et de sensibilisation de la population (TDR, calendrier, budget et supports de communication) ;</li> <li>-</li> </ul>

En prévision pour fin décembre 2010 et à partir de janvier 2011 on aura :

<b>Décembre 2010 (en prévision)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 27/12 <b>Session de la Commission spécialisée du Conseil national de la Statistique</b> ;</li> <li>- Signature du Protocole d'accord entre la DGAEUE, l'INSD, la DGRE et l'ONEA (rencontres DG INSD, DG ONEA, DGRE) ;</li> <li>- Préparation des modules de formation des enquêteurs, contrôleurs, et superviseurs (programme, modules, budget et organisation) ;</li> <li>- Finalisation du budget détaillé ;</li> </ul>
<b>Janvier 2011</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Information au Joint Monitoring Programme (JMP) en charge du suivi des OMD eau et assainissement</li> <li>- Campagne de sensibilisation et d'information de la population ;</li> <li>- Recrutement et formation des enquêteurs, contrôleurs, et superviseurs ;</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Démarrage de la collecte, de la saisie et de l'apurement des données ;</li> <li>- Mission N°1 de l'expert court terme ;</li> </ul>
<b>Février 2011</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Finalisation de la collecte ; de la saisie et du traitement des données ;</li> <li>- Mission N°2 expert court terme</li> <li>- Démarrage de la phase l'exploitation des résultats et des analyses ;</li> <li>- Mise à disposition des taux d'accès ;</li> </ul>
<b>Mars – début avril 2011</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mission N°3 expert court terme</li> <li>- Atelier de présentation résultats ;</li> <li>- Finalisation du rapport de la situation de référence ;</li> <li>- Proposition du nouveau dispositif de suivi évaluation de l'assainissement ;</li> </ul>

### **c. Recommandations**

Ce planning doit être scrupuleusement respecté, la DGAEUE et le comité de suivi doivent veiller à cela afin de disposer des résultats pour la revue sectorielle 2011.

II.2- Mesure prioritaire N° 5-b : Compléter la formation des points focaux pour la collecte des données de l'assainissement EUE dès 2010

### **d. Constats**

Mesure non réalisée au 31 décembre 2010.

### **e. Analyse**

Des fiches de collecte de données qui serviront de base à l'élaboration de modules sont finalisées. Les modules n'ont pas encore été élaborés. Cette mesure est fortement liée à la mesure N°4 plus haut citée.

En perspective pour cette mesure, après l'établissement de la situation de référence il y aura:

- la définition et la mise en place du dispositif de suivi (responsabilité, périodicité);
- la finalisation des outils ;
- la formation proprement dite.

### **f. Recommandations**

La DGAEUE doit finaliser les outils et les modules de formation au 1<sup>er</sup> trimestre 2011 et réaliser les formations avant la fin du 2<sup>ème</sup> trimestre 2011.

II.3- Mesure prioritaire N° 10 : Diffuser la stratégie nationale d'opérationnalisation du volet assainissement du PN AEPA d'ici fin décembre 2010

Sous-mesure : Former les prestataires (notamment les ONG et associations) sur la promotion de l'hygiène et l'assainissement.

#### **a. Constats**

Mesure partiellement réalisée.

#### **b. Analyse**

Treize (13) ateliers régionaux ont lieu du 06 avril au 05 mai 2010 au cours desquels les quatre (04) volets de la stratégie nationale d'opérationnalisation du volet assainissement du PN-AEPA et la PSNA ont été exposés et discutés.

Les documents de l'opérationnalisation la stratégie du volet assainissement du PN-AEPA a été tirée en seulement 300 exemplaires et mis à la disposition des régions qui se chargent de les répartir aux différents acteurs.

Pour ce qui est de la sous mesure « formation des prestataires » : l'appel d'offres a été infructueux. Le CREPA/RN est sollicité pour intervenir dans les régions. Son intervention sera réalisée sur base des TdR révisés en tenant compte du guide de formation des formateurs élaboré dans le cadre du PROGEA/PCL (JICA)

En perspectives pour cette sous mesure, il y aura:

- La signature de contrat en mi-janvier 2011 ;
- Le démarrage des prestations en début février ;
- Mise en œuvre entre février-mai 2011.

#### **c. Recommandations**

La DGAEUE devrait respecter et suivre le chronogramme proposé. En outre elle devrait faire un point sur l'avancement des activités au groupe au cours des travaux de la revue 2011.

### III –ACTION PRIORITAIRES ET STRATEGIE DE MISE EN ŒUVRE

***Pour ce qui est de la mesure prioritaire N°4*** : le planning proposé doit être scrupuleusement respecté, la DGAEUE et le comité de suivi doivent veiller à cela afin de disposer des résultats pour la revue sectorielle 2011. La DGAEUE doit veiller à la définition et la mise en place d'un dispositif de suivi qui sera renseigné périodiquement.

***Pour ce qui est de la mesure prioritaire N°5-b*** : la DGAEUE devrait finaliser tous les outils et les modules de formation au 1<sup>er</sup> trimestre 2011 et réaliser les formations avant la fin du 2<sup>ème</sup> trimestre 2011 des points focaux pour à la collecte des données d'assainissement.

***Pour ce qui est de la mesure prioritaire N°10 et la sous mesure:*** la DGAEUE devrait respecter et suivre le chronogramme proposé. Aussi elle doit partager avec les autres membres du groupe thématique l'état d'avancement des activités au cours des travaux de la revue 2011.